

## Remboursement psychologie

Nom : .....  
Prénom : .....  
N° registre national : .....  
Rue, N° (Bte) : .....  
Code Postal et localité : .....  
N° fixe ou GSM : ..... Email : .....

### A compléter par le (la) licencié(e) en psychologie

Je soussigné(e) (nom et prénom), ....., certifie sur l'honneur que  
(nom et prénom de la/du patient(e)) ....., a été personnellement suivi(e)  
dans le cadre d'un traitement psychologique aux dates renseignées ci-dessous. Je certifie également sur  
l'honneur avoir perçu pour les séances, les montants suivants :

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 1

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 2

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 3

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 4

Signature et cachet du psychologue



Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 5

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 6

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 7

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 8

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 9

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 10

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 11

Signature et cachet du psychologue

Date : ...../...../..... Montant : .....€

Séance 12

Signature et cachet du psychologue

Intervention en vigueur à partir du 01/01/2023 (conditions statutaires)

Le service accorde, lorsqu'il n'y a pas d'intervention possible en assurance obligatoire, une intervention dans le coût d'un traitement psychologique auprès d'un(e) licencié(e) en psychologie aux membres effectifs ainsi qu'à leurs personnes à charge de € 15 maximum par séance du suivi psychologique avec un maximum de 12 séances par année civile sur base des justificatifs reprenant les honoraires perçus par le(a) licencié(e) en psychologie. Pour bénéficier de cette intervention, il faut être en règle de cotisations à La Complémentaire. Pour plus de détails, consultez nos statuts sur [www.lamn.be/statuts](http://www.lamn.be/statuts).

Cadre réservé à la mutualité

Code prestation	Libellé	Code prestation	Libellé
809222	Séance psychologie	809211	Certificat psychologie

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à contacter notre délégué à la protection des données via [privacy@lamn.be](mailto:privacy@lamn.be) ou par courrier à l'adresse suivante : La Mutualité Neutre , rue des Dames Blanches 24 , 5000 NAMUR.